

LE TRI SE SIMPLIFIE !

Au 1^{er} janvier 2019

EN PRATIQUE

Trier,
c'est plus facile!
Trier, c'est utile !

LES ADHESIFS

Les adhésifs consignes de tri présents sur les conteneurs de tri seront remplacés .

UNE QUESTION ?

CONTACTEZ NOUS

Covaldem11

04 68 11 97 00

accueil@covaldem11.fr

www.covaldem11.fr

Pour simplifier le tri des emballages et améliorer le recyclage et la valorisation des déchets, le Covaldem11 a décidé de faire évoluer les consignes de tri.

Vous pouvez désormais déposer dans votre conteneur de tri tous les emballages ménagers et tous les papiers :

- tous les emballages plastiques sans distinction
- tous les emballages en métal, carton, cartonnnette
- toutes les briques alimentaires
- tous les papiers

Vous trouverez les nouvelles consignes au dos de ce courrier.

L'extension des consignes de tri répond à la demande de simplification du geste de tri, et offre une opportunité d'action concrète en faveur de l'environnement.

Simplifier le tri en ouvrant le bac de collecte sélective à tous les emballages, ça marche !

**Dans les territoires qui l'ont déjà mis en place,
+ 4kg d'emballages
sont recyclés en moyenne par habitant.**

Le Covaldem11 est à votre disposition pour vous apporter conseils et réponses à toutes vos questions sur le tri et la gestion des déchets.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.

Convaincus de votre participation, nous vous remercions d'avance pour votre adhésion à ces nouvelles consignes.

Aujourd'hui, **TOUS LES EMBALLAGES** se trient !

EMBALLÉ... C'EST TRIÉ !





Bouteilles et flacons

Collecte et Valorisation
des Déchets Ménagers de l'Aude